

CONCOURS DE BOURSES CONGRÈS HORS QUÉBEC 2024

DATE LIMITE : VENDREDI 7 JUIN 2024

À PROPOS DE LA FONDATION ARMAND-FRAPPIER

La Fondation Armand-Frappier (FAF) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de soutenir les chercheuses et les chercheurs ainsi que l'excellence de la relève scientifique au Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS.

Depuis sa création, plus de 15 millions de dollars ont été remis sous forme de bourses, de participation à l'achat d'équipement scientifique et de financement de projets en faveur du développement de la recherche.

La Fondation Armand-Frappier croit en la capacité d'innovation des scientifiques du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS pour faire des percées significatives dans le domaine de la santé, et de ce fait, contribuer à la qualité de vie de tous et chacun.

À PROPOS DU CONCOURS DE BOURSES CONGRÈS HORS QUÉBEC

Le concours de bourses congrès hors Québec poursuit l'objectif de permettre à des étudiants du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de participer à un congrès hors de la province de Québec, en défrayant une partie de leurs frais d'inscription, de transport et d'hébergement.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Poursuivre à temps plein un programme de maîtrise ou de doctorat au Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS;
- ✓ Participer activement au congrès en réalisant une présentation orale ou une communication par affiche;

CUMUL DE BOURSES

La bourse Congrès hors Québec ne peut pas être cumulée avec aucune autre bourse de voyage (ex. Travel Award).

PÉRIODE D'ADMISSION

Pour les fins du présent concours, le congrès doit avoir lieu entre le 1er janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

NOUVEAUTÉ

MONTANT DE LA BOURSE

Le montant de la bourse *Congrès Armand-Frappier* est de 500,00\$. Un total de dix bourses sont disponibles pour l'année 2024.

COMITÉ DE SÉLECTION

Les dossiers reçus seront évalués par un comité de sélection composé de professeur(e)s et d'étudiant(e)s du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie de l'INRS.

CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOSSIERS SOUMIS EN ORDRE D'IMPORTANCE

1. Candidat(e) n'ayant jamais bénéficié de cette bourse dans le cadre du programme d'études en cours;
2. Candidat(e) étant à sa dernière année d'études et n'ayant jamais participé à un congrès hors Québec durant le programme visé;
3. Candidat(e) n'ayant jamais participé à un congrès hors Québec.

Dans le cas de dossiers *ex aequo*, le meilleur profil académique sera privilégié.

DOCUMENTS REQUIS

- ✓ Formulaire de demande de bourse dûment complété;
- ✓ Relevé de notes de votre Baccalauréat*
- ✓ Relevé de notes de tous vos programmes complétés ou en cours au cycle supérieur*
**Les relevés non officiels sont acceptés*
- ✓ Preuve d'inscription au congrès, si disponible;
- ✓ Fournir l'acceptation du résumé de la communication (abstract) pour le congrès, si disponible

Le candidat ou la candidate retenu par le jury devra, pour recevoir sa bourse, fournir les documents suivants à la Fondation (admin@fondationfrappier.ca):

- ✓ Copie des documents d'admission au congrès et autres pièces justificatives (inscription, adhésion (membership), bourse de voyage, etc.)
- ✓ Pièces justificatives des frais encourus lors du Congrès (reçus, billet d'avion, hôtel, etc.), si en présentiel

DÉPÔT DES CANDIDATURES

DATE LIMITE : Les dossiers doivent être déposés au plus tard le vendredi 7 juin à 17h00.

Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture du concours.

ÉTAPES

1. Faire parvenir le dossier électronique à l'adresse suivante : Recrutement.AFSB@inrs.ca
2. Indiquez « **Concours de bourses Congrès hors Québec** » dans le titre de votre courriel;
3. Joindre tous les documents requis au courriel, dans un même fichier de type « pdf » et le nommer comme l'exemple qui suit : **CONCOURS_CONGRES-HORS-QUEBEC_NOM DE FAMILLE**

NOTEZ BIEN: Les dossiers non conformes et / ou incomplets seront REJETÉS.